



Bulletin municipal

n°487

Novembre 2018

LAMPAUL-PLOUDALMEZEAU

Médecin de garde : ☎ 15 **Pompiers :** ☎ 18 **Gendarmerie :** ☎ 17 **Urgences :** ☎ 112
Pharmacies de garde : appeler le 32 37, du samedi 19h au lundi 9h, ainsi que les nuits de la semaine.
Secours catholique : ☎ 06.87.12.70.81 ou 06.78.50.69.18 **Secours populaire :** 02.98.44.80.43
A.D.M.R. : Depuis le 01/01/2017, le service d'aide à domicile de Lampaul-Ploudalmézeau / Saint-Pabu a fusionné avec l'ADMR de l'Iroise. (Siège social situé à l'espace Clos Nevez, route de Plouzané à Saint-Renan). ☎ : 02.98.32.60.04. Antenne de Ploudalmézeau ☎ : 02.98.48.06.90.
Service Eau et Assainissement : pour toute demande concernant l'eau et l'assainissement, merci de prendre contact avec le service de la CCPI au 02.98.84.39.40.
SNSM : Alain QUIVORON tél : 06.59.38.54.84 ou Jean Jacques LE LANN tél : 07.83.69.87.61.
Urgences Secours en mer : ☎ 196
Conciliateur de justice : Mr Prietz. Permanence tous les jeudis après-midi sur rendez-vous à la mairie de Ploudalmézeau. ☎ 02.98.48.10.48.
R.A.I.L EMPLOI-SERVICES : Service aux particuliers et mise à disposition de personnel auprès des entreprises et collectivités. Rue du Léon 29830 PLOUDALMEZEAU. ☎ 02.98.48.01.68 et contact@rail-emploi-services.fr
F.N.A.T.H. : (Association des accidentés de la vie) Permanences juridiques en mairie de Ploudalmézeau le 3^{ème} mardi du mois de 15h30 à 16h30.
Service Social Maritime : Les permanences ont lieu à la mairie de Portsall de 10h30 à 12h (1^{er} jeudi du mois). Information et rendez-vous au 02.98.43.44.93.
Antenne CLIC à la CCPI : Services à la personne pour les plus de 60 ans. Mme Patricia BOTTA MENGANT au 02.98.84.94.86.
Permanence du Député : DIDIER LE GAC : La permanence parlementaire de Didier LE GAC, député de la 3^{ème} circonscription, est ouverte à Saint-Renan au 11 rue de Kerzouar du lundi au vendredi de 9h à 12h et sur rendez-vous l'après-midi. Vous pouvez joindre Mr Le Gac au 02 98 33 02 20 ou par mail didier.legac@assemblee-nationale.fr
Correspondants presse : Ouest-France : Marie-Christine PELLEN au 06.81.77.14.85 et mcpellen.of@orange.fr
Télégramme : Jean-Yves TOURNELLE 06.63.24.11.10 et jeanyvestournellec@bbox.fr

CEREMONIE DES VŒUX 2019

Madame le Maire et l'équipe municipale présenteront leurs vœux à la population

Le samedi 19 janvier 2019 à 11h à la salle communale.

Tous les habitants, tous les nouveaux arrivants sur la commune, les présidents et les membres des différentes associations, sont cordialement invités à cette rencontre conviviale, qui se poursuivra autour d'un pot de l'amitié. Cet avis tient lieu d'invitation.

RECENSEMENT DE LA POPULATION – ENQUETE DE RECENSEMENT DE 2019

En 2019, la population de la commune de Lampaul-Ploudalmézeau va être recensée. Le recensement se déroulera **du 17 janvier au 16 février 2019**. Durant cette période vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera muni d'une carte officielle et il est tenu au secret professionnel. Il vous remettra les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y habitent. Nous vous remercions de lui réserver le meilleur accueil. Votre participation est essentielle et obligatoire.

MAIRIE

Courriel: lampaul-ploudalmezeau.mairie@wanadoo.fr

Site : www.lampaul-ploudalmezeau.fr

Horaires d'ouverture de la mairie :

Le lundi, jeudi et vendredi : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30. Le mardi de 13h30 à 16h30 et le mercredi de 9h à 12h30. ☎ 02.98.48.11.28. **Fax :** 02.98.48.19.32.

DISTRIBUTION DU BULLETIN MUNICIPAL

Vous avez la possibilité de recevoir le bulletin municipal par mail. Merci de nous communiquer votre adresse internet au 02.98.48.11.28 ou par mail : lampaul-ploudalmezeau.mairie@wanadoo.fr.

URBANISME

- Avis favorable à une déclaration préalable :

- M. LARDERET Philippe, 2 rue Primauguet, Mur de clôture et palissade, le 9 octobre 2018
- Mme THEPAUT Rose-Marie, 11 hameau de Kroaz Ambich, Palissade et abri, le 14 novembre 2018
- M MAGUEUR Guillaume, 3 chemin de Kerdivoret, Serre, le 14 novembre 2018

- Avis favorable à un permis de construire :

- Mme LEFEUVRE Béatrice, route du Ribl, Maison d'habitation, le 29 octobre 2018
- M. GEFFROY Emmanuel, 8 bis hameau de Kersquivit, Maison d'habitation, le 29 octobre 2018.

INFORMATIONS

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES :

Il est rappelé aux nouveaux habitants de la commune ainsi qu'aux jeunes qui auront 18 ans avant **le 28 février 2019**, qu'ils doivent s'inscrire sur la liste électorale en mairie jusqu'au **31 décembre 2018**. Pour effectuer cette démarche, prière de vous munir du livret de famille ou d'une carte d'identité et d'un justificatif de domicile. Les personnes ayant changé de domicile au sein de la commune doivent également le signaler en mairie.

QUALITE DES EAUX :

Eau de consommation humaine : Prélèvement effectué

le 12/11/2018 : eau d'alimentation conforme. Eau de baignade : Prélèvement effectué le 13 /09/2018 : eau de bonne qualité.

MESSE / LAMPAUL-PLOUDALMEZEAU :

Les samedis 15 et 29 décembre, à 18h.

RECENSEMENT NATIONAL

Tous les jeunes français et française (ou le tuteur légal) ont l'obligation de se faire recenser à la date anniversaire de leurs 16 ans et jusqu'aux trois mois suivants, à la mairie, munis de leur pièce d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

TELETHON 2018

Cette année le Téléthon se déroulera à PLOURIN, en partenariat avec les communes de Ploudalmézeau, Lampaul, St Pabu, Plouguin et Tréouergat, **les 7, 8 et 9 décembre**. Toutes les bonnes volontés seront les bienvenues.

Tournoi de tennis de table : le vendredi 7 décembre à 20h, organisé par la section de tennis de table du Foyer Rural. Ouvert à tous dans la salle omnisports de Lampaul-Ploudalmézeau au profit du Téléthon. Participation 5€ à régler le jour du tournoi. Renseignements et inscriptions **avant le 5 décembre** : Claude GRISON 06.65.00.19.21 c.grison@hotmail.fr

Art floral : Vous avez chez vous des contenants (pots, paniers, coupes, ...) que vous n'utilisez pas : Les responsables de l'art floral vous invitent à les déposer à la Mairie afin de confectionner les différents bouquets qui orneront leur stand.

Atelier Créativité: Dans le but d'un défi : « LE PLUS LONG FIL TRICOTIN » recherche des restes de laine (pas trop épaisse) et de vieux tricotins; bien vouloir les déposer en Mairie. Merci.

Activité crêpes: Les 6, 7 et 8 décembre : « Vous souhaitez nous aider ? » Merci de contacter Marie-Odile Courand au 07 82 26 12 20. Indiquez-nous vos disponibilités et ce que vous souhaitez faire pour aider l'atelier : Dons de farine de froment, de blé noir, de sucre à déposer dans les mairies respectives. Dons de lait par les agriculteurs. Recherche de bénévoles par tranche de 3h pour la confection, le pliage, et la vente de crêpes. Contact pour inscription des bénévoles Yvonne CONQ : 02 98 89 26 48 ou 06 02 38 34 17,

Veillée contes et chants en breton: Dimanche 9 décembre Appel aux volontaires. Renseignements : 02 98 89 26 48.

ASSOCIATIONS LAMPAULAISES

BEVA E LAMBAOL

La chorale Chant'oyat vous invite à son concert de Noël **le dimanche 16 décembre à 15h30** en l'église de Lampaul-Ploudalmézeau. Vin chaud, gâteaux et chocolats offerts. Participation au chapeau. Venez nombreux fêter Noël avec nous !

FOYER RURAL

Section « Fleur de l'âge »

C'est en présence de nombreux adhérents (cinquante membres) que s'est déroulée jeudi après-midi à 14h00, l'assemblée générale du club « Fleur de l'âge ». Brigitte GALLIC, adjointe aux affaires sociales, Martine LAZENNEC, adjointe aux associations, Alain PALEY et Alexis SALOU, co-présidents de « Mouez ar mor », Annie DÉNIEL, responsable locale ADMR étaient présents. Le club a pour objectif de favoriser les relations entre les personnes âgées et les retraités, rompre leur isolement et développer en leur faveur, des activités culturelles et de loisirs, des valeurs d'entraide et de solidarité. Toutes les personnes désirant nous rejoindre seront les bienvenues. Les rencontres hebdomadaires du jeudi permettent à une cinquantaine d'adhérents réguliers de s'adonner aux dominos, belote, tarot, scrabble, rummikub et pétanque. Après le mot de bienvenue du président

Jean-Yves COZIEN, Pascal GOUZIEN et Annick LE DREFF ont présenté les bilans moral et financier de l'année. L'élection du tiers sortant : Gaby LE GUEN et Yvonne L'HARIDON ne désirent pas se représenter. Brigitte GALLIC est élue pour les remplacer.

Formation du bureau : Président : Jean-Yves COZIEN, Vice-Présidente : Annick LE DREFF, Secrétaire : Pascal GOUZIEN, Secrétaire Adjoint : Joël VIENOT, Trésorier : André LE BORGNE, Trésorier Adjoint : Robert SQUIBAN. L'assemblée s'est terminée par un goûter convivial.

- Le repas de Noël aura lieu le **jeudi 20 décembre** dans la salle communale. Les inscriptions seront closes le **13 décembre** auprès de Pascal GOUZIEN. Tel : 06.63.43.96.51.

- Le club sera fermé pendant les fêtes de Noël du **27 décembre 2018 au 3 janvier 2019**.

- Une marche cantonale est proposée par le club le **7 décembre 2018**, trois distances sont retenues :

-les 3 kms : responsable : André LE BORGNE et Gérard LOUSSEAU.

-les 6 kms : Jeanne TREGUER, Joël VIENOT et Thérèse GUENEGUES

-les 9 kms : Jean-Yves COZIEN et Danielle POULIQUEN

Section « Tennis de table »

La section de tennis de table du Foyer Rural organise le **vendredi 7 décembre** à 20h un tournoi de tennis de

table ouvert à tous dans la salle omnisports de Lampaul-Ploudalmézeau au profit du Téléthon. (Participation de 5€ à régler le jour du tournoi.) Renseignements et inscriptions **avant le 5 décembre** : Claude GRISON 06.65.00.19.21 c.grison@hotmail.fr

LE PETIT CAILLOU

- **Samedi 12 janvier 2019** (18h-20h) : Atelier nature "Découverte du ciel d'hiver". On a l'habitude de regarder les étoiles plutôt l'été... Et pourtant, le ciel d'hiver n'en est pas moins une réussite de la nature ! Après un rappel des bases en astronomie (rotation de la Terre, changement du ciel au fil des jours...) et un temps d'initiation à l'utilisation d'une carte du ciel, nous prendrons le temps de chercher la Voie lactée et les constellations hivernales, en évoquant le nom de quelques-unes. Observation en extérieur : venez bien couverts ! Dès 6 ans, gratuit pour les adhérents. En partenariat avec l'Estran nature.

- **Dimanche 27 janvier** (10h-12h) : Matinée jeux. En hiver, on n'a pas toujours envie d'affronter le vent ou la pluie, et pourtant, on a envie de sortir, de faire des rencontres et de découvrir... On a trouvé la solution : venez jouer à des jeux traditionnels ou récemment inventés, concernant la nature ou fabriqués en matériaux de récup'. Un moment convivial en perspective... Au bar La Rose des vents, à Lampaul-Ploudalmézeau. Atelier ouvert à tous (adhérents ou non) et gratuit. Enfants dès 4 ans, nécessairement accompagnés. Consommation éventuelle à votre charge.

- **Vendredi 1er février 2019** (18h-20h30) : Atelier cuisine protéines végétales. Manger moins de viande sans crainte de carence, redécouvrir les légumineuses, les accompagner de céréales... Des protéines moins chères, moins grasses et tout aussi délicieuses.. Inscrivez la variété à vos menus ! Pour adultes et ados (+ de 14 ans). 12€ par personne pour les adhérents, 16€ pour les non adhérents.

Renseignements et inscriptions au 02 98 48 07 69 ou associationlepetitcaillou@gmail.com Plus d'infos sur le site <http://lepetitcaillou.infini.fr>

LES COUSETTES

Une nouvelle association « **Les Cousettes** » a vu le jour à Lampaul. C'est un atelier de couture pour toute personne ayant des bases dans ce domaine ou étant plus expérimentée. Ce ne sont pas des cours, mais un moment pour créer, dans l'entraide et la convivialité. Chacune y vient avec sa machine, son tissu et son matériel. Certaines réalisent des projets individuels, d'autres mènent des projets communs, à leur propre rythme. Nous nous réunissons les mardis soirs dans la salle du foyer. L'atelier affiche déjà complet. lescousetteslampaul@gmail.com

UNC

L'Assemblée générale de l'association UNC Saint-Pabu-Lampaul-Ploudalmézeau aura lieu le **samedi 26 janvier 2019** au Foyer rural de Lampaul-Ploudalmézeau. L'horaire et les modalités de cette journée seront précisés dans le bulletin du mois de décembre. Cette annonce tient lieu de convocation pour tous les membres adhérents. De plus, tous ceux

qui souhaitent rejoindre notre association sont les bienvenus : retraités des forces armées, militaires en activité, réservistes, soldats de France et sympathisants. Le devoir de mémoire nous incombe.

COMMUNIQUÉS CCPI

Actions de la maison de l'emploi

Recrutement maraîchage régulièrement pour découvrir les différents métiers dans le maraîchage (CDD de 6 à 9 mois, temps complet, du lundi au vendredi), visites d'entreprises, découverte des métiers, recrutements...

Conseils à l'emploi **lundi 10 décembre** de 9h30 à 12h : information collective avec des professionnels (association EGEE) et échange sur la recherche d'emploi et le lien avec les entreprises (CV, lettre, entretien, ...) et de 13h45 à 16h45 : possibilité d'entretiens individuels d'une heure (sur inscription).

-P.L.I.E. (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) : accompagnement individualisé et collectif de personnes en recherche d'emploi (prescription obligatoire).

-Rail Emploi services : mardis et jeudis de 10h à 12h sur RDV. 02.98.48.01.68. Compétences clés : en Français (jeudi) ou en bureautique/numérique (mardi) pour les demandeurs d'emploi, les stagiaires de la formation professionnelle, salariés en contrats aidés.

Venez découvrir l'informatique ou vous perfectionner (word, excel) Renseignements : 02 98 32 47 80 / maison.emploi@ccpi.bzh

9ème édition des Trophées de l'Entreprise

Les Trophées de l'Entreprise ont pour ambition de récompenser le dynamisme et la performance des entreprises de notre territoire. Conditions pour participer : être implanté ou avoir une activité sur les Communautés de Communes du Pays des Abers, d'Iroise et de Lesneven-Côte des Légendes. Inscription avant le **21 décembre 2018**. Dossier de candidature téléchargeable sur le site du Club des entreprises : <http://www.clubentreprises-aberslegendes.fr/>

Informations : 09.51.86.27.83 / contact@celia-entreprises.fr Renseignements : Sébastien Marzin : 02.98.84.38.74 / economie@ccpi.bzh

Collecte des déchets en raison des jours fériés

En raison du **mardi 25 décembre 2018 et du mardi 1er janvier 2019**, les collectes des ordures ménagères ou recyclables habituellement desservies le mardi, mercredi, jeudi et vendredi seront décalées de 24h. Les déchèteries communautaires seront fermées le **25 décembre** (jour férié). Renseignements : Pierre Le Borgne : 02 98 84 92 18 / pierre.leborgne@ccpi.bzh

Le Pass Commerce et Artisanat : un soutien financier aux commerces des centres-bourgs.

Depuis le 1er janvier 2018, un nouveau dispositif d'aide financière en direction des petites entreprises commerciales et artisanales de proximité est en vigueur. Il vise à soutenir les opérations de création, de reprise, de modernisation ou d'extension d'activité à travers une participation aux travaux immobiliers de mise aux normes, d'équipements, d'embellissement et d'attractivité ou liés à la stratégie commerciale et numérique. Uniquement pour les établissements implantés dans les centralités communales. Le montant de cette subvention, financée par la Communauté de

Communes et de la Région Bretagne, s'élève à 30% du montant HT des investissements, plafonnée à 7 500€. Les dossiers de demande sont à réaliser en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie ou la Chambre de Métiers et de l'Artisanat selon la nature de l'activité de l'entreprise. Renseignements : Sébastien Marzin : 02 98 84 38 74 / economie@ccpi.bzh

Animations de l'Ecole de musique d'Iroise

Pour Noël, les concerts mettront à l'honneur les ensembles. De l'orchestre à la chorale en passant par les ensembles instrumentaux et les groupes de musique actuelle. Il y en aura pour tous les goûts.

- **Le 9 décembre** à l'Espace culturel de Saint Renan, de 15h30 à 17h : Concert de Noël.

- **Le 15 décembre** au Manoir Kergroadez (lieu à confirmer) de 17h à 18h30 : Concert de Noël

- **Le 16 décembre** à la Maison de l'algue à Lanildut, de 16h à 17h30. Concert de Noël avec un trio d'enseignants.

- **Le 23 décembre** à l'Espace culturel de Kéraudy à Plougonvelin, de 15h à 16h30. Concert de Noël avec l'ensemble Iroise. Renseignements : Périg Le Cadre : 02 98 32 96 58 / perig.lecadre@ccpi.bzh

Visites guidées du phare Saint-Mathieu

Ouverture **du 22 décembre au 6 janvier** tous les jours de 14h à 17h30. Fermé les mardis. Dernière montée à 17h. Tarifs : 3,50 € (+ de 12 ans), 1,50 € (6 à 11 ans), gratuit (- de 6 ans).

- Exposition de l'artiste Râmine : « La légende d'Iroise, sirène de Saint-Mathieu ».

- Conférence témoignage d'un gardien de feu **le jeudi 27 décembre** à 14h30. Jean-Yves Le Bars, ancien gardien de phares, fera partager les facettes de cette profession au travers de témoignages. Ce sera l'occasion d'échanger avec lui et d'écouter ses récits authentiques et vivants. Gratuit.

- Promenades en calèche le **mercredi 26 décembre** à partir de 14h. Départ du phare Saint Mathieu. Au lendemain de Noël, profitez d'une promenade en bord de mer au rythme du cheval dans une calèche de 8 places pour des balades de 30 minutes au cours desquelles vous en apprendrez plus sur le patrimoine local. Tarifs 5€ (adultes) 2,5€ (enfants). Renseignements : 02 98 89 00 17 / phare.saint-mathieu@ccpi.bzh

Recyclerie mobile

En ce moment l'association a particulièrement besoin de matelas pour le réseau des logements d'urgence. Vous pouvez entre autre déposer meubles, textiles, outils, vaisselle, jouets... auprès du personnel de l'association « Un peu d'R » lors des permanences en déchèterie : **le samedi 1er décembre** à Plourin, le **vendredi 7 décembre** à Ploudalmézeau, le samedi 15 décembre à Plougonvelin et le **samedi 22 décembre** à Plouarzel. Renseignements sur place pendant les permanences (10h à 12h et 14h à 17h) ou Michèle Hénot : 02 98 32 37 83 / dechets@ccpi.bzh

Un grand bol d'air à Lanildut

La Maison de l'algue ouvre ses portes pour passer un bon moment en famille ou entre amis. A deux pas du plus grand champ d'algues marines d'Europe,

l'exposition permanente vous permet de comprendre l'évolution des techniques de récolte et de transformation des algues, mais aussi l'activité goémonière du port de Lanildut. Du **22 décembre au 6 janvier**, du mercredi au dimanche de 14h30 à 17h30. Visite libre et gratuite. Deux expositions photographiques temporaires pour le plaisir des yeux :

- « Passer Saint Math' » : de Frédéric Le Moullour, Laurent Névo et Ewan Le Bourdais sur le passage maritime quotidien de la Pointe Saint Mathieu.

- « Plonger en Mer d'Iroise » : photographies sous-marines de Nicolas Job sur les épaves de la Mer d'Iroise. Accessible aux heures d'ouverture de la Maison de l'algue. Gratuit. Renseignements : Laura Picart : 02 98 48 12 88 / laura.picart@ccpi.bzh

INFORMATIONS DIVERSES

ECOLE SAINTE-ANNE ET NOTRE-DAME DU MONT CARMEL

M. Venet, Directeur des Ecoles Sainte Anne de Ploudalmézeau et Notre Dame du Mont Carmel de Portsall est à la disposition des familles, qui souhaitent inscrire leur enfant né en 2016 pour la **rentrée de janvier 2019** dans l'une des Ecoles Privées de la commune. Pour convenir d'un rendez-vous, vous pouvez contacter : le secrétariat de l'Ecole Sainte Anne de Ploudalmézeau 02.98.48.10.04 ou l'accueil de l'Ecole Notre Dame au 02.98.48.63.46 ou 06.30.38.75.20

ASSOCIATION « de l'ABER BENOIT à l'ABER ILDUT »

Conférence **samedi 15 décembre** à 14h exceptionnellement, salle polyvalente de Tréouergat. Sujet : « Chien et chat » Daniel Giraudon, bien connu pour ses recherches dans les traditions populaires de Bretagne, est allé sur le terrain recueillir ce que l'imagination populaire a composé à leur sujet, une foule de dictons, proverbes, bouts-rimés, formulettes, croyances, superstitions, contes et légendes. Entrée libre et gratuite

DOMINIG BARS-TREGUER, SKOL AN NOZ

Les cours de breton organisés par Skol An Noz reprennent pour l'année 2018/2019. Le mercredi 18h30-20h pour les confirmés, le jeudi 20h30-22h pour le niveau 2. Cours débutant le jeudi 20h30-22h, si nombre d'inscription suffisant. Salle Ti Kreiz à Plourin, le coût pour l'année est de 60€ (possibilité de payer en 3 fois). Renseignements et inscriptions aux heures de cours ou au : 06 69 13 52 18.

AMNESTY INTERNATIONALE

Cette année, Amnesty International célèbre le 70 ème anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. C'est pour nous l'occasion de mettre en lumière 10 cas de violations des droits humains. Le groupe « Les Abers » vous accueille pour une collecte de signatures **le samedi 8 décembre** de 9h30 à 12h au marché de St Renan. Soyez nombreux à nous rejoindre et signer des courriers pour défendre les droits humains dans le monde.

TELETHON LANILDUT 2018

Vendredi 7 décembre, Espace Queffelec, de 15 h à 18 h : Crêpes à emporter (sur commande). **Samedi 8 décembre**, sur le port à 15h : baignade, vin chaud et

gâteaux maison. Espace Queffelec., à partir de 11h, crêpes à emporter (sur commande). De 18h à 19h30 : apéritif concert avec le groupe ANONYME. 19h30 : repas de crêpes (7€). **Dimanche 9 décembre**, Espace Queffelec, à 17h, projection du film ET. Les recettes seront intégralement reversées au Téléthon. Pour les dons par chèque l'AFM vous adressera directement un justificatif. Deux urnes seront à votre disposition. Bon de commande pour les crêpes à déposer à la mairie ou à l'école de Lanildut pour le **lundi 3 décembre**.

ASSOCIATION EPAL

L'Association EPAL recherche des animateurs prêts à s'investir dans l'encadrement de séjours proposés à des adultes et mineurs en situation de handicap. Vous êtes disponibles pour partir entre **le 22 décembre et le 3 janvier**, rejoignez nos équipes d'animation ! 40 postes à pourvoir avec ou sans BAFA. Conditions : Motivation pour s'investir sur ce type de projet, expérience dans l'animation adaptée ou le médico-social souhaitable mais débutants acceptés. Obligation de suivre une formation gratuite. Renseignements et candidature : www.epal.asso.fr/recrutement-saisonnier 0998418409 ou courrier (+ CV) : Association EPAL 10 rue Nicéphore Niepce BP40002 29801 Brest Cedex 09

FOROMAP

Depuis 24 ans les Lions Clubs de Brest organisent chaque année le Forum de l'Apprentissage et de la Formation en Alternance «FOROMAP29». La 25^{ème} Édition aura lieu le **samedi 19 Janvier** au Quartz. Ce forum permet aux jeunes collégiens et lycéens ainsi qu'à leurs parents et aux étudiants d'être en relation directe avec plus de 90 organismes de formation présents à cette occasion. C'est ainsi que plus de 65000 jeunes ont découvert, depuis le lancement les nombreuses possibilités offertes par ces filières d'enseignement.

FRANCE ALZHEIMER 29

La maladie d'Alzheimer interpelle ou même vous préoccupe : France Alzheimer 29 vous accompagne dans diverses actions de soutien aux malades et aux aidants familiaux. Votre contribution sera précieuse : votre don vous donne droit à un crédit d'impôt permettant une déduction de 66%. Contact : France Alzheimer29, 212 rue Jean Jaurès, 29200 Brest

UNIVERSITE DU TEMPS LIBRE

Mardi 4 Décembre 2018 à 14h, Espace culturel de Saint-Renan. Conférence : La France et la construction européenne, de Robert Schuman à Emmanuel Macron par Bernard BRUNETEAU, Professeur de Droit à Rennes 1 et Enseignant à Sciences Po Rennes

ANNONCES

- EURL BP ELECTRICITE, installé à Lampaul-Ploudalmézeau, 2 route de la Plage, vous propose ses services dans le domaine de l'électricité, neuf, rénovation et DEPANNAGE 7/7. Affilié à un groupe d'artisans locaux, nous prenons en charge la réalisation de tous vos projets habitat. Contact au 06.88.49.67.70 ou bpelectricite@yahoo.fr Bruno PRIGENT : bpelectricite@yahoo.fr
- Lambaol multi travaux, Alan Faudot vous propose ses services pour tous travaux d'électricité, de plomberie sanitaire et petits travaux de carrelage, peinture, menuiserie et entretien de jardin. Tel : 02.98.38.14.55 ou 06.76.29.29.51
- C. Mon Petit jardinier, Clément Grison. Création, entretien de jardins et service à la personne. Tél : 06.98.82.32.75 ou c.monpetitjardinier@gmail.com
- Gilbert LE ROUX, ouvrier paysagiste, 20 ans d'expérience propose ses services en CESU pour l'entretien de vos jardins, possède remorque. Tél : 06.16.25.24.47.
- Pour l'entretien de vos jardins, haies, massifs, etc paiement CESU. Tél : 0668336435 Frédéric Kerleroux
- A vendre pot de miel. Contact : Bernard HELIES au 06.63.37.48.05.
- Les Gîtes de la plage, location pour 4/5/6 personnes, proche de la plage des 3 Moutons : 06.70.57.46.13.
- A donner chats et chaton. Très gentils. A vendre pomme de terre de consommation. 06.75.90.28.98
- Particulier recherche pâture à l'année pour chevaux. Contact : Julien BODENES au 06.86.35.17.90.
- Particulier cherche terrain constructible entre 300m² et 400m² Croaz ar Bleiz – Kersquivit. 06.70.40.90.72
- Vends : chaise haute en bois avec tablette amovible 30€, barrière de sécurité enfant réglable 15€ et lit parapluie avec matelas neuf, alèse et drap inclus 30€. Très bon état. Téléphone : 02 98 38 10 47 (HR).

RAPPEL DE LA REGLEMENTATION SUR LES STATIONNEMENTS GÊNANTS

Tout véhicule à l'arrêt ou en stationnement doit être placé de manière à gêner le moins possible la circulation. Est considéré comme gênant la circulation publique l'arrêt ou le stationnement d'un véhicule : sur les trottoirs, les passages ou accotements réservés à la circulation des piétons; sur les voies vertes, les bandes et pistes cyclables ainsi qu'en bordure des bandes cyclables. Sur les emplacements réservés à l'arrêt ou au stationnement des véhicules de transport public de voyageurs, des taxis ou des véhicules affectés à un service public. Entre le bord de la chaussée et une ligne continue lorsque la largeur de la voie restant libre entre cette ligne et le véhicule ne permet pas à un autre véhicule de circuler sans franchir ou chevaucher la ligne. A proximité des panneaux de signalisation, à des emplacements tels que ceux-ci peuvent être masqués à la vue des usagers. Sur les emplacements où le véhicule empêche soit l'accès à un autre véhicule à l'arrêt ou en stationnement, soit le dégagement de ce dernier. Au droit des bouches d'incendie et des accès à des installations souterraines. Devant les entrées carrossables des immeubles riverains. Tout arrêt ou stationnement gênant prévu par le présent article est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la deuxième classe. Lorsque le conducteur ou le propriétaire du véhicule est absent ou refuse, malgré l'injonction des agents, de faire cesser le stationnement gênant, l'immobilisation et la mise en fourrière peuvent être prescrites dans les conditions prévues aux articles L. 325-1 à L. 325-3.

Sur certaines voies, des places de stationnement sont prévues.

**COMMUNICATION DE LA DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DU FINISTERE SUR
LE PRELEVEMENT A LA SOURCE**

La réforme du prélèvement de l'impôt sur le revenu à la source entre en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2019. Elle concerne les particuliers imposables qui payeront dorénavant leur impôt dès la perception de leurs revenus, mais aussi les professionnels qui doivent adapter la gestion de la paye pour effectuer ce prélèvement auprès des salariés. Tous les renseignements sont accessibles à partir du site www.impots.gouv.fr. A ce titre, la Direction Départementale des Finances Publiques du Finistère souhaite apporter quelques éléments complémentaires :

- vous souhaitez signaler une modification de situation de famille ou une modification de votre niveau de revenus : à compter du **2 janvier 2019**, vous aurez la possibilité de signaler ce changement à la rubrique « Gérer mon prélèvement à la source » de votre compte sur le site www.impots.gouv.fr . Si vous n'avez pas internet, vous pourrez aussi appeler le 0811 368 368 ou vous déplacer dans votre centre des finances publiques en début d'année.
- vous entrez dans la vie active et vous souhaitez savoir quel taux de prélèvement sera appliqué : votre employeur appliquera un taux non personnalisé déterminé à partir d'un barème fonction de votre revenu. Ce sera un taux nul si votre rémunération mensuelle est inférieure à 1 367 €. En cas de contrat court inférieur à 2 mois, une déduction est opérée sur votre revenu.
- vous exercez dans une profession indépendante (artisan, commerçant,...) le montant de l'impôt correspondant sera prélevé mensuellement (ou trimestriellement sur option) sur votre compte bancaire.

ANIMATIONS du MOIS de Décembre

- **Dimanche 2 décembre de 9h30 à 12h**: Atelier "Sapin de Noël en bois de palette" organisé par l'association Le Petit Caillou, à la salle communale
- **Vendredi 6, samedi 7 et dimanche 8 décembre** : Téléthon, organisé par la mairie de Plourin
- **Vendredi 7 décembre** : Tournoi de Tennis de Table, organisé par le FRTTL, à la salle omnisports
- **Vendredi 7 décembre** : Marche cantonale, organisée par le club Fleur de l'âge
- **Dimanche 16 décembre à 15h30**, concert de Noël, organisé par l'association Chant'oyat en l'église de Lampaul-Ploudalmézeau
- **Jeudi 20 décembre** : Repas de Noël, organisé par le club « Fleur de l'âge », à la salle communale
- **Samedi 12 janvier 2019 de 18h à 20h**: Atelier nature "Découverte du ciel d'hiver", organisé par l'association « Le Petit Caillou » en partenariat avec l'Estran
- **Samedi 19 janvier 2019 à 11h**: Cérémonie des vœux de la municipalité, à la salle communale
- **Dimanche 27 janvier de 10h à 12h**: Matinée jeux, organisée par l'association « Le Petit Caillou »
- **Samedi 26 janvier 2019**, Assemblée générale de l'UNC, au Foyer rural de Lampaul-Ploudalmézeau.
- **Vendredi 1er février 2019 de 18h à 20h30**: Atelier cuisine : Protéines végétales, organisé par l'association « Le Petit Caillou », à la salle communale

SPECTACLE ET GOÛTER DE NOËL

Le samedi 15 décembre 2018, dans la salle communale, la municipalité invite tous les enfants de la commune jusqu'à 12 ans inclus à participer au traditionnel goûter de Noël. Le spectacle débutera à **15h**.

Au Programme : YOUP'LA BOUM (Cie Sharlalune)

Venez découvrir cet étonnant concert pour enfants avec Sharlubêr et ses deux musiciens. Un trio de choc ! Voix, accordéon, batterie, percus, banjo, ukulélé, guitares, samples... Une véritable armada d'instruments insolites, des chansons drôles et pertinentes qui feront chanter les gamins et frétilleur leurs guibolles. Un chouette de voyage nourri de différents styles musicaux. Ce spectacle énergique et sensible plaira aussi bien aux enfants qu'aux parents. Durée : 50 min (environ).

Inscription **pour le vendredi 7 décembre**, par mail : lampaul-ploudalmezeau.mairie@wanadoo.fr, par **téléphone : 02.98.48.11.28** ou en retournant le **coupon-réponse** ci-joint en mairie

✂.....

BON D'INSCRIPTION

NOM(s) :

Prénom(s) :

Age(s) : Nombre d'adultes :

Courriel : / Téléphone